

TULLE mag

#167

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE TULLE • N° 167 • MARS 2023 • WWW.AGGLO-TULLE.FR



INFO TRAVAUX

La Ville de Tulle
intervient pour améliorer
votre cadre de vie

TRAVAUX : LE CALENDRIER DES PROJETS



19 MARS 2023

À PARTIR DE 10H

5 KM

DÉPART ET ARRIVÉE
STADE ALEXANDE CUEILLE

INSCRIPTIONS
OK-TIME.FR

SEMI-MARATHON



WWW.TULLEAC.FR

RENS : 06 84 46 24 24

31^{ÈME}

TULLE SEMI-MARATHON

QUALIFICATIFS CHAMPIONNAT DE FRANCE
2 COURSES LABELLISÉES





Battre en retraite



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Les retraites, parlons-en ! D'ordinaire ce sont des sujets locaux qui sont abordés dans l'édito du Maire. Sauf situation exceptionnelle. Et c'est le cas.

La question des retraites et le projet de réforme que l'on cherche à nous imposer concernent tous les citoyens, quel que soit leur âge, et donc tous les Tullistes. Les Tullistes de tous âges ont d'ailleurs été très nombreux à participer aux manifestations et défilés organisés dans notre ville par l'ensemble des syndicats.

Et c'est normal : ce projet de réforme est inutile, dangereux et provocateur.

Inutile parce qu'il n'y a pas d'urgence budgétaire, que l'équilibre des régimes de retraite n'est pas menacé à court terme, contrairement à ce que prétend le Gouvernement. Si c'était le cas, il suffirait de faire contribuer les plus aisés, qui sont épargnés dans ce projet.

Dangereux parce qu'il porte atteinte au principe de répartition des efforts en ne s'appuyant pas sur la réalité économique du pays. Le relèvement de la taxe sur les dividendes permettrait d'éponger la plus grande partie du déficit des régimes de retraite annoncé dans l'avenir.

En outre, le quasi plein emploi, à l'exception des seniors, permet d'encaisser davantage de cotisations. Et surtout, cette réforme met en péril les grands équilibres sociaux de notre pays en imposant aux plus fragiles et aux plus modestes deux années supplémentaires d'un travail souvent pénible et à bien des femmes une situation de précarité plus grande encore.

Provocateur dans une période où les difficultés s'accumulent pour les familles : il ne faut plus seulement accompagner ses aînés et financer les études des enfants, mais aussi faire face à la hausse de 15% des produits de première nécessité, à l'augmentation inconsidérée de l'énergie et des carburants et à un renchérissement inévitable des impôts fonciers en raison des charges croissantes des collectivités.

Cette accumulation de dépenses supplémentaires, vécues souvent comme des agressions, risque de conduire à une chute de la consommation et de la croissance. Il faut ainsi s'attendre à ce qu'une spirale négative s'amorce dans les prochains mois.

Pour toutes ces raisons, nous demandons le retrait de ce projet de réforme et nous proposons une grande conférence nationale sur les thèmes du pouvoir d'achat et du travail. Il y a urgence à battre en retraite et à dialoguer, M. Macron !

ENGAGEMENT

TULLE, AMIE DES ENFANTS

Le 11 janvier dernier, la Ville et l'Unicef ont officialisé leur partenariat à travers la signature d'une convention « ville amie des enfants ».



La Ville est, depuis plusieurs mandats, mobilisée autour du bien-être et des conditions d'accueil de tous les enfants dans les structures municipales. Avec la signature de cette convention, elle pose le cadre des actions qui seront menées par le service jeunesse jusqu'en 2026. Cinq engagements ont ainsi été actés avec l'Unicef comme, par exemple : lutter contre la pollution de l'air et aux abords des lieux éducatifs et sportifs fréquentés par les enfants et les jeunes, assurer un accès aux services publics pour tous les enfants y compris les plus défavorisés, garantir un parcours éducatif cohérent aux enfants et aux jeunes du territoire, faire vivre des espaces formels et informels de consultation et d'expression pour tous les enfants et jeunes et élaborer une vision commune et partagée de la place de l'enfant dans la ville. Plusieurs actions en découleront, menées par les services municipaux, avec l'aide ponctuelle de l'Unicef.

QUAI BALUZE

Un marché sécurisé

Début janvier, un véhicule qui circulait sur le quai Baluze a heurté les plots protégeant le marché. Suite à cet incident, la Ville a procédé au renforcement de la sécurisation du marché de la cathédrale en testant une interdiction de la circulation sur le quai.

Après un premier bilan de cette expérimentation, les élus ont décidé de rouvrir à la circulation le quai Baluze. Des blocs bétons ont été installés le long de la promenade pour sécuriser la circulation des piétons entre la chaussée et le trottoir. Un véhicule de la mairie a été positionné au niveau du kiosque pour protéger le quai Perrier. Cette nouvelle configuration permet de sécuriser davantage le cheminement piéton tout en permettant aux voitures de circuler.

A plus long terme, après concertation avec les commerçants (sédentaires et non sédentaires), les riverains et une analyse technique des possibilités (haute et basse saison), les élus souhaitent étudier différentes possibilités :

- le maintien du dispositif de sécurité mis en place,
- l'installation du marché sur le quai Baluze en coupant la circulation sur le quai afin de regrouper les commerçants sur la promenade et le quai Baluze (circulation libre sur le pont Choisinet, le quai Edmond-Perrier et stationnement possible place Gambetta),
- l'installation du marché sur le parking et la place Gambetta en coupant la circulation (circulation libre sur le quai Baluze et le quai Edmond-Perrier).

En fonction des retours de cette concertation et des possibilités techniques, une décision sera prise au printemps pour le marché de la cathédrale. En revanche, la possibilité de remettre le marché sur la place Berteaud a été d'ores et déjà exclue par les élus pour des raisons techniques (escaliers, aménagements...) et pour respecter l'utilisation de la cathédrale (décès, mariages,...).



Pratique : le stationnement en voirie, les parkings silos St-Pierre et Gabriel-Péri sont gratuits tous les samedis.

Ça s'est passé à Tulle

LA SANTÉ, C'EST AUSSI...



ÉCOUTE ET SOUTIEN

PERMANENCES GRATUITES

Le Centre écoute et soutien organise des permanences gratuites, sur rendez-vous, au Centre Communal d'Action Sociale de Tulle, un jeudi sur 2, de 14h à 17h.

Une psychologue reçoit durant une heure toute personne majeure en souffrance pour une écoute et un soutien individuel. Les permanences sont destinées aux personnes souffrant de mal-être, d'isolement, de dépression, songeant au suicide ou rencontrant des difficultés psychologiques diverses. Durant les premiers entretiens, la psychologue évalue les risques et les difficultés vécues et peut, si besoin, orienter les personnes vers un autre suivi. Les prochaines permanences auront lieu les 16 et 30 mars au CCAS de Tulle.



Inscriptions au 05 55 21 73 18 ; www.ecouteetsoutien.fr

2023-2027

Un nouveau Contrat Local de Santé

Le Contrat Local de Santé (CLS) a pour objectif de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, de développer la prévention et la promotion de la santé et d'améliorer la fluidité des parcours de soins.

A l'initiative de l'Agence Régionale de Santé, la Ville de Tulle et Tulle agglo se sont engagées en 2018 pour renforcer leur politique de santé. Le CLS 2023-2027 permet d'aller plus loin. Sa mise en œuvre se décline en quatre axes stratégiques définis par des groupes de travail (partenaires du secteur associatif, médico-social et sanitaire, organismes institutionnels publics et privés du territoire). Il a pour finalité de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé pour améliorer l'accès à la santé et assurer la continuité des parcours de vie et de santé ; renforcer la prévention et la promotion de la santé ; promouvoir la santé mentale sur le territoire ; et développer un environnement favorable à la santé.

« Nous avons établi 13 fiches actions pour 5 ans, explique Céline Morelli, la coordonnatrice du Contrat Local de Santé. L'objectif est de soutenir et de renforcer les dynamiques locales en partageant davantage les pratiques mais surtout en renforçant le réseau des partenaires ». Sylvie Christophe, adjointe aux affaires sociales et sanitaires, souligne « la volonté de la Ville de Tulle de mettre en place un Conseil Local en Santé Mentale (CLSM). C'est un domaine dans lequel nous travaillons depuis de nombreuses années et pour lequel nous avons des résultats concluants. Nous allons partager des pratiques et les échanger avec les communes de l'agglo en fonction des besoins et/ou des problématiques particulières ». Le CLS permettra de coordonner les actions de santé publique, mais également de soutenir de nouveaux projets comme par exemple la mise en place de formations, de rencontres dédiées aux professionnels ou encore l'organisation de manifestations grand public (ex théâtre-forum ou salons).



ENGAGEMENT COMMUN

La Ville de Tulle, le Centre Hospitalier, l'Agence Régionale de santé, Tulle agglo, la Préfecture de la Corrèze, le Conseil départemental, la CPAM, la MSA et la CAF ont signé le contrat local de santé 2023-2027. Ils s'engagent ainsi à veiller à la cohérence globale de la démarche et y apporteront les moyens humains, matériels et/ou financiers.

DÉMOGRAPHIE

LA POPULATION EN CHIFFRES

L'INSEE a établi un comparatif entre la population légale de 2014 et celle de 2020. Ce calcul permet d'estimer la population pour l'année 2023.

Ainsi, d'après ses données, la population totale est passée de 15 144 habitants en 2014 (en vigueur au 1^{er} janvier 2017) à 14 973 habitants en 2020 (en vigueur au 1^{er} janvier 2023) soit une baisse de 171 habitants. Une légère diminution qui n'empêche pas la Ville de maintenir son attractivité avec des ventes immobilières et des inscriptions scolaires stables. Ces éléments statistiques ont été récoltés lors du recensement de la population. Le service élections a, quant à lui, enregistré 778 nouveaux inscrits.

En 2022, la maternité de Tulle a enregistré 688 naissances dont 104 bébés tullistes (119 en 2021). Un chiffre en baisse, après deux années exceptionnelles, mais conforme à la réalité pré-Covid.

Comment tu t'appelles ?

NAISSANCES À TULLE : PALMARÈS DES PRÉNOMS 2022



SANTÉ

L'Association France Spondyloarthrites

Dans le cadre de la journée mondiale de la douleur en octobre, l'AFS a innové avec la mise en ligne de son application « Paye ma douleur ».

Sur une échelle de 1 à 10, vous avez mal comment ? En tant qu'adulte, il est souvent difficile de répondre à cette question. Pour un enfant, cela peut l'être encore davantage, notamment chez les plus jeunes. L'AFS a imaginé et créé cet outil afin d'aider les parents et professionnels de santé à comprendre la douleur des enfants atteints de rhumatismes inflammatoires chroniques mais également ceux souffrant d'autres affections occasionnant des douleurs. Cette application gratuite permet à l'enfant de mieux se faire comprendre et entendre (payemadouleur.fr).

Depuis 2000, l'association France Spondyloarthrites (agrée par le Ministère de la Santé) aide les personnes souffrant de cette maladie dans leurs difficultés du quotidien (médical, social et professionnel). « Nous avons créé différents supports de communication à destination des malades et de leurs familles, explique Fabienne Lacombe, directrice de l'association nationale dont le siège social est installé à Tulle depuis 2013. Nous travaillons avec de nombreux rhumatologues dans toute la France. Nous avons douze délégations, toutes animées par des bénévoles qui se mobilisent pour aider les patients, mais surtout faire connaître cette maladie invisible et très invalidante. Nous avons par exemple des « patients experts » qui interviennent dans des écoles d'infirmières ou d'aides-soignants pour de l'éducation thérapeutique ». Depuis 15 ans, l'association constate des progrès dans la prise en charge des patients et les soins (biothérapies) mais de nombreuses personnes sont en errance médicale. Le diagnostic peut prendre trois à six ans et cette maladie n'épargne aucune catégorie d'âge.



Permanences écoutes au 05 55 21 61 49 ; Plus d'infos sur www.spondy.fr

RUE JEAN-JAURÈS

Les travaux de déconstruction et de désamiantage des locaux et des sols de l'îlot Maison sont en cours. L'entreprise Mons procède au démantèlement des trois immeubles mitoyens de manière méthodique. Les travaux de construction de la future résidence Yellome débuteront à partir de septembre (20 logements meublés).

TERRE DE COULEURS

Un deuxième site de production

Une entreprise de blanchisserie a ouvert cet été au 34 rue Maurice-Caquot. Elle emploie 12 salariés grâce à un dispositif de CDD tremplin.

Un dispositif expérimental réservé aux personnes très éloignées de l'emploi, comme nous l'explique Vincent Brouillaud, le responsable : « les salariés bénéficient, en plus de leur emploi, d'un véritable accompagnement personnalisé. Nous les formons au métier de la blanchisserie avec l'apprentissage de techniques, d'utilisation des machines professionnelles, de protocoles spécifiques... mais surtout nous leur redonnons des habitudes de travail, nous travaillons sur le relationnel, le bien-être » (CDD 12 mois, 35h/semaine répartis sur 4,5 jours). Les salariés, pour la plupart sans emploi depuis deux ou trois ans, ont tous été formés à Perpezac-le-Noir, au sein de la blanchisserie Terre de couleurs (2 mois de formation).

« Cela fait six ans que j'ai créé l'entreprise adaptée de Perpezac et elle emploie 15 salariés en situation de handicap. Nous avons décidé d'ouvrir un second site de production à Tulle pour répondre à une demande du secteur et élargir notre implantation sur le territoire », précise le directeur. Cette nouvelle offre de service s'adresse principalement aux professionnels (hôtellerie-restauration, collectivités,...). Les salariés bénéficient d'un cadre de travail adapté et moderne pouvant accueillir jusqu'à 1,4 tonne de linge par jour (draps, serviettes, couvertures, équipements de protection, nappes...). Un tremplin pour ces personnes qui seront accompagnées jusqu'à la fin de leur contrat (construction d'un projet professionnel) et même au-delà si besoin.



Renseignements Terre de couleurs, 21 Le Bigeardel, 19410 Perpezac-le-Noir, 05 55 98 60 35



JUSTICE

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT

Le CDAD de la Corrèze organise des permanences gratuites les mercredis matins au Tribunal judiciaire de Tulle.

Le CDAD peut être sollicité par toute personne rencontrant une difficulté juridique ou voulant connaître ses droits. Toutes les questions juridiques peuvent être abordées : succession, violence, contrat, troubles du voisinage... Les services du CDAD sont entièrement gratuits et confidentiels. En 2022, 400 personnes ont été reçues sur tout le département (permanences à Brive, Ussel, Argentat...) et 3 000 appels ont été reçus par la permanence téléphonique.



Conseil départemental d'accès au droit de la Corrèze, 9 quai Gabriel-Péri – 05 87 49 31 03 ou cdad-correze@justice.fr



NUIT DES CONSERVATOIRES

Le Conservatoire a participé à cet événement national pour la seconde année consécutive. Pour l'occasion, les salles de cours ont été ouvertes au public dès 17h30 et plusieurs concerts ont eu lieu salle Berlioz jusqu'à tard dans la nuit. Plus de 1000 connections ont été enregistrées sur le Facebook de la Ville qui a retransmis cette soirée musicale en direct.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

GRANDE DICTÉE

Le Club Agora Tulle organise une dictée. Cette manifestation ludique et auto-correctée sera au profit des Chiens guides d'Aveugles de Limoges (tarif 5€).

SAMEDI 18 MARS, salle Latreille haut à 15h

FÊTE DU COURT MÉTRAGE

La médiathèque E. Rohmer propose deux projections le mercredi 15 mars à l'auditorium : dès 5 ans pour la séance à 15h et dès 3 ans pour la séance à 16h30. Gratuit sur inscription au 05 55 20 21 48 Avenue Winston-Churchill

www.mediatheque.tulleagglo.fr

CAFÉ DES AIDANTS

L'Adapei de la Corrèze vous propose un temps d'échanges pour connaître les dispositifs d'aide qui existent près de chez vous. Prochaine rencontre sur le thème « Moi aussi j'aimerais qu'on me demande comment ça va ? ».

VENDREDI 24 MARS de 14h30 à 16h, Bains Douches Numériques, 1 Place Martial-Brigouleix

THÉÂTRE

L'AJC Virevialle organise une représentation avec la troupe des Songe-Malices.

SAMEDI 25 MARS à 20h30, Maison de quartier (6€)

N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag : communication@ville-tulle.fr



SECONDE VIE

L'opération de collecte de sapins organisée par Tulle agglo a permis de récolter 190 conifères sur les sept points d'apport. Le service de collecte et de valorisation des déchets a procédé au broyage sur site pour faciliter le transport. Les agents ont constaté que beaucoup de sapins n'avaient pas été débarrassés d'éléments en fer (tiges, fils...) ou de leurs filets. Des règles indispensables pour un recyclage vert parfait !

LES TRAVAUX DU 1^{ER} SEMESTRE 2023

1 BOULEVARD DU MARQUISAT/RUE JEAN-SERVANCK

Remplacement des escaliers en traverses de bois par des escaliers en béton par l'entreprise Fernandez

Coût des travaux : 44 880€

2 BOULEVARD CLEMENCEAU/RUE MAXIMIN-DELOCHE

Réhabilitation des escaliers en béton par l'entreprise Fernandez

Date : février

Coût des travaux : 34 110€

3 PLACE LOUIS-PIMONT (AVENUE VICTOR-HUGO)

Installation d'un point d'apport volontaire avec des containers enterrés avec Tulle agglo

Coût des travaux : 26 000€

4 ACCUEIL DE LOISIRS DU CHAMBON

Divers travaux de rénovation dans le château et dans le préfabriqué par les services techniques (peinture, menuiserie, plomberie...)

Date : février

Coût des travaux : 5 500€

5 ECOLE CLÉMENT-CHAUSSE

Réfection d'une salle de classe (sol et peinture) par l'entreprise STD Horizons

Date : vacances d'avril

Coût des travaux : 11 000€

6 HÔTEL DE VILLE

Réhabilitation du 2^e étage (menuiseries, électricité, peintures...) et de l'escalier de secours par des entreprises

Date : début avril pour une durée de 4 mois

Coût des travaux : 120 000€

7 CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Logement du gardien : changement des fenêtres par les services techniques

Date : avril

Coût : 8 000€

8 ECOLE DE LA CROIX DE BAR

Remplacement de la clôture par du grillage rigide par les services techniques

Coût des travaux : 7 200€

9 PARVIS DE LA CITÉ DE L'ACCORDÉON

Travaux d'aménagement du parvis devant la future Cité de l'accordéon par des entreprises

Date : fin juin pour une durée de 3 mois

Coût des travaux : 254 000€

10 CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

Installation de sondes de température dans différents sites municipaux (les plus énergivores)

Date : en cours

Coût des travaux : 10 600€

11 50-52 RUE D'ALVERGE

Réhabilitation de 5 logements (3 T3 et 2 T1bis) par la société Noalis

Date : en cours (livraison octobre 2023)

Coût des travaux : 732 428€

12 81 RUE DE LA BARRIÈRE

Réhabilitation de 2 logements de type T3 par la société Noalis

Date : en cours (livraison novembre 2023)

Coût des travaux : 390 399€

13 4 ET 6 RUE SAINT-MARTIAL

Réhabilitation de 2 logements de type T3 par la société Noalis

Date : en cours (livraison décembre 2023)

Coût des travaux : 393 136€



FÊTE DE QUARTIER

L'association de Virevialle a invité, comme chaque année depuis trente et un an, les habitants du quartier, les voisins et les amis à partager la galette des rois. Un moment convivial, toutes générations confondues, pour célébrer la nouvelle année.



POUMAILLE

Le centre d'examen réaménagé

Les travaux débutent ce mois-ci sur ce site utilisé par les autos-écoles pour tous les permis de conduire, impasse des Batteurs d'Or.

Le Conseil municipal de Tulle a approuvé en décembre dernier la convention d'occupation temporaire de parcelles, sur le site d'examen de Poumaille, avec la Direction Départementale des Territoires de la Corrèze afin de réaliser des aménagements. La DDT prévoit notamment l'installation d'un bâtiment modulaire pour l'accueil des élèves, des moniteurs et des inspecteurs, la rénovation de la piste d'examen et la création d'un parking pour les voitures auto-écoles et les visiteurs.

« L'objectif de ces travaux est d'offrir aux élèves un site d'examen plus accueillant avec un espace d'attente et des sanitaires, explique Bruno Noailhac, chef de la mission éducation et sécurité routières, qui supervise ce projet porté par la Préfecture de la Corrèze. Aujourd'hui, nous utilisons les locaux de l'ESAT du Moulin du Soleil, de l'autre côté de la route, mais nous souhaitons avoir un lieu spécifique pour les élèves et pour les inspecteurs ». Le bâtiment modulaire de 45 m² pourra également accueillir les épreuves écrites du permis poids lourds et les inspecteurs du permis de conduire auront un espace de travail dédié. 7600 examens ont lieu en Corrèze chaque année, dont un tiers sur le site de Poumaille à Tulle. La piste d'examen pour les poids lourds et les motos (environ 150 mètres) sera entièrement refaite en enrobé ainsi que le marquage au sol. Les deux lampadaires seront également remplacés par du LED. Le chantier devrait durer environ 6 mois et quelques perturbations sont à prévoir lors de la réfection des pistes (pas d'épreuves de plateau durant 15 jours). Le coût des travaux est estimé à 300 000€, financé par le Ministère de l'Intérieur.

URBANISME

2022 : BILAN POSITIF

Le service urbanisme a enregistré une activité importante en 2022 avec notamment les Déclarations d'intention d'aliéner (Dia).

Il s'agit d'un acte juridique par lequel le propriétaire notifie à la commune son intention de vendre (la commune peut faire valoir son droit de préemption). En 2022, 385 cessions ont été signalées auprès du service urbanisme (uniquement pour les zones urbaines ou à urbaniser). 38 permis de construire ont été déposés (constructions nouvelles de plus de 20m²) ainsi que 128 déclarations préalables de travaux. Les commerçants ont aussi sollicité le service pour des demandes d'enseignes (17) et pour des autorisations de travaux (37). Le dispositif Action cœur de ville contribue à ce dynamisme avec des projets de rénovation immobilière majeurs.

RÉUNION PRÉPARATOIRE

Dans le cadre du renouvellement des réseaux d'eau potable, le Syndicat du Puy des Fourches Vézère va réaliser des travaux avenue Raymond-Poincaré. Les entreprises vont procéder au changement de 420 mètres linéaires de conduite en fonte ainsi que de 30 branchements. Le coût des travaux est estimé à 329 100 euros.

DÉCHETS VERTS

Tous au compost !

Chaque année, du 25 mars au 9 avril, cet évènement national valorise la pratique du compostage des déchets organiques.

A Tulle, comme sur tout le territoire, des actions vont être menées par le Service de Valorisation et de Collecte des Déchets (SVCD) de Tulle agglo (programme complet sur www.agglo-tulle.fr). Le compostage permet à la fois de réduire la quantité de déchets dans les poubelles (et donc ceux traités par la collectivité de 30%), d'éviter que les biodéchets composés à 80% d'eau soient incinérés (ou enfouis), et d'économiser sur l'achat de terreau.

A Tulle, il existe plusieurs solutions

pour valoriser ces biodéchets, que l'on soit en appartement ou en maison individuelle. Le lombricomposteur, par exemple, peut-être installé dans un petit espace (1m²) et permet de transformer les déchets de cuisine avec des lombrics. L'animatrice prévention et tri des déchets propose des formations gratuites les vendredis de 13h30 à 15h et fournit tout le matériel pour 30€. Pour ceux qui ont un jardin, des composteurs en pin non traité (300 ou 400 litres) peuvent être récu-

pérés à la déchetterie de Mulatet pour un montant de 20 ou 25€ (composteur, bio-seau et brasse-compost). De plus, l'animatrice recherche toujours des référents pour installer des composteurs collectifs dans les quartiers. Pour les volontaires, une formation sera dispensée gratuitement pour veiller à la bonne utilisation et sensibiliser ses voisins.



Renseignements Karine Henrion,
animatrice prévention et tri :
06 37 24 14 25

Chaque femelle pond environ 200 oeufs
dans de petites quantités d'eau.

**ELIMINEZ TOUS LES ENDROITS
OÙ L'EAU PEUT STAGNER**

Coupelles de pots, jeux d'enfants,
bâches, gouttières, bouchons...

MOUSTIQUE TIGRE

COUPEZ LUI L'EAU !

PLUS D'INFORMATIONS

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr
www.signalement-moustique.fr

COMMENT

LE RECONNAÎTRE

- Il est rayé noir et blanc
- Il est petit (5mm)
- Sa piqure est douloureuse
- Il pique durant la journée



COUPE D'HIVER

Début janvier, les agents des espaces verts ont procédé à la taille de certains arbres sur le quai Baluze, le quai Perrier et la place Gambetta. Cette taille d'entretien permet de rafraîchir l'arbre, de le débarrasser du bois mort tout en tenant compte des contraintes urbaines.

SPORT

Diane Frouard trace sa route

A 16 ans, Diane Frouard est une véritable compétitrice qui s'est distinguée la saison dernière avec le Tulle Cyclisme Compétition. Une passionnée de course à l'avenir prometteur.



Pour Diane Frouard, nouvelle licenciée au Club Cycliste de Marmande (47), son passage au Tulle Cyclisme Compétition lui a permis de se découvrir une véritable passion pour le vélo de route et d'obtenir ses premières victoires. En effet, après seulement deux ans de pratique avec le club tulliste, elle remporte deux titres de Championne régionale (en ligne et en contre la montre). Un sacré palmarès pour cette débutante acharnée : « L'année dernière, j'ai parcouru 8000 km, j'ai participé à 40 courses sur route et à 50 en cyclo-cross, explique la jeune lycéenne, qui évolue désormais en catégorie junior. Je fais en moyenne 2h de vélo par jour, quand mon emploi du temps me le permet. Je rentre chez moi, je

m'équipe et je pars régulièrement sur les routes des Monédières pour travailler la qualité de mon pédalage, améliorer mon temps de récupération, etc. Le vélo de route est un sport individuel pour lequel il est primordial de s'entraîner quotidiennement. Mon objectif pour 2023 est d'obtenir de bons résultats en sélection nationale. Je suis motivée même si le niveau sera forcément plus élevé ».

ELLE SE DONNE À 100%

Une discipline sportive difficile et exigeante dans laquelle évoluent très peu de filles. « Lorsque Diane a intégré le club, il n'y avait que deux filles, raconte Patrick Sentier,

le président du club, qui compte 80 licenciés en 2023. Les entraînements sont mixtes, et cela rajoute une difficulté supplémentaire car les niveaux ne sont pas les mêmes. Aujourd'hui, le T2C compte six filles et le parcours de Diane les encourage à poursuivre dans cette voie ; ça crée une émulation dans le club, c'est un groupe qui progresse ».

En 2022, l'école de vélo a été labellisée par la Fédération Française de Cyclisme, une première en Corrèze. Une reconnaissance pour tous les encadrants bénévoles qui se relaient pour assurer les entraînements collectifs.

 Plus d'info sur tullecyclisme.fr

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Sébastien, Toumani et leur encadrante, Crystel, procèdent, quartier par quartier, au nettoyage de la chaussée et des trottoirs. Ils sont équipés, depuis le début de l'année, d'un désherbeur mécanique qui permet de traiter les bords des trottoirs. Une solution efficace pour améliorer le désherbage manuel en ville.



● Rue Ferrer dans les années 50 - Fonds Archives départementales de la Corrèze

SORTIE

SOIRÉE LATINO

Le Rotary club de Tulle organise une soirée latino samedi 25 mars avec le groupe Pedro Panama à la salle de l'Auzelou.

Cette soirée, au profit des actions humanitaires et sociales du Rotary Club de Tulle, est une première pour le club Tulliste. Un évènement convivial, ouvert à tous, autour des musiques latines (rumba-reggaeton). Les bénévoles proposeront une vente de pâtisseries et de boissons. L'argent récolté permettra notamment de financer le séjour linguistique de deux élèves du lycée Edmond-Perrier durant un an (sur dossier). Le Rotary organise également, chaque année, la collecte de la banque alimentaire, la vente d'ananas sur les marchés, des remises de prix pour les jeunes apprentis... des actions de solidarité avec toujours l'envie de « servir d'abord », la devise du club.



20h30, salle de l'Auzelou. Entrée 16 euros, réservation conseillée au 06 08 47 40 90 ou 06 43 22 27 09

HISTOIRE DE NOS RUES

La rue d'Arsonval - 1^{ère} partie

La rue d'Arsonval est connue pour avoir été le lieu où était installée, de 1939 à 1983, l'usine des accordéons de France Maugein Frères qui employait 200 ouvriers dans des locaux de 3200 m².

En 1939, lorsque les frères Maugein décident d'installer leur nouvelle usine dans cette rue, elle est encore dénommée rue Ferrer.

Francisco Ferrer Guardia (1859-1909) était un libre-penseur, anticlérical, franc-maçon et pédagogue libérateur espagnol. Fondateur de l'école moderne, qui promeut la mixité, l'égalité sociale, l'autonomie et l'entraide, Ferrer est également un républicain progressiste, partisan de l'action ouvrière et de la grève générale.

En 1886, il prend part à la tentative catalane d'insurrection républicaine du général Villacampa. Obligé de s'exiler après cet échec, il se réfugie à Paris jusqu'en 1901.

En 1907, il contribue à la création du syndicat Solidaridad Obrera. Deux ans plus tard, il est accusé à tort d'être l'instigateur de la Semaine tragique, un épisode de grève générale menée à Barcelone contre la guerre de Melilla au Maroc. Arrêté le 31 août, il est exécuté le 13 octobre à la suite d'un procès sommaire. Considérée comme un crime d'Etat, sa mort suscite une très forte émotion au niveau international.

Dans ce contexte, lors de la séance du 20 novembre 1909, la municipalité Tavé adopte une motion pour protester contre « l'assassinat du citoyen Ferrer, victime des jésuites et frappé par l'Inquisition [...] voue ses persécuteurs au mépris public et salue en la victime un des martyrs de la libre-pensée ». Le 26 février 1910, le conseil municipal décide de donner le nom de Ferrer à la rue dite de l'église, dans le quartier de Souilhac.



PONT DES CARMES

Le Conseil départemental, qui a la charge de cet ouvrage d'art, a entrepris des travaux de réfection sur ce pont endommagé par un automobiliste en septembre dernier. Un support en béton et un nouveau garde-corps seront installés pour un coût total de 26 000€ (pris en charge par les assurances du conducteur).



BLEU EN HIVER



Le groupe Groove Catchers a ouvert le bal sous le Magic Mirror : des cuivres, du son qui réchauffe et une énergie qui électrise ! Cette 18^e édition sur le thème du jazz magnétique a séduit le public à Tulle comme à Brive.



REMISE DE DIPLÔMES



Le 10 janvier dernier, les 36 étudiant(e)s de l'Institut de Formation d'Aides-Soignants ont participé à une remise officielle de leur diplôme d'Etat. Cette cérémonie marque la fin de 11 mois de formation en alternance.



THE DANCE'S KIDS



Les enfants du groupe des Guedins et des Louveteaux de l'Accueil de loisirs du Chambon se sont produits sur la scène, salle Marie-Laurent. L'occasion de découvrir le résultat de l'atelier danse qu'ils ont suivi les mercredis.



SACRÉ DÉFI



Les élèves gendarmes de la 9^e compagnie d'instruction ont organisé un tournoi de rugby touch pour recueillir des fonds pour l'association « Sur les pas de Syrine Léila ». Malgré la neige, ils se sont mobilisés. (Photo fournie)

ils l'ont fait !



LA NUIT DES LIVRES



Une nouvelle école de sorcellerie a ouvert ses portes dans les jardins du Cloître. Pour marquer les 25 ans de la sortie du premier tome d'Harry Potter, la librairie Chante-pages a organisé un événement pour les petits sorciers.



SUR LE RING



Le Cercle des boxeurs tullistes a organisé un gala de boxe salle de l'Auzelou, le 11 février dernier. Le public a pu assister à des combats professionnels et amateurs. Une rencontre grand public pour valoriser ce sport.

FONT VIBRER LEUR *ville*



VŒUX AUX AGENTS



Le maire, les élus et les membres de la direction ont exprimé leurs vœux aux agents de la ville. Ils se sont rendus sur les différents sites municipaux pour les remercier et échanger sur les projets à venir en 2023.



A L'HONNEUR



Les élus ont remis la médaille de la ville à Lina Souaken pour son titre de championne de France junior en moins de 60 kg. Un titre majeur pour la jeune fille, licenciée au Cercle des boxeurs tullistes, qui ne cesse de progresser.

Les rendez-vous

JUSQU'AU 31 MARS

10 AU 12 MARS

VENDREDI 10 MARS

SAMEDI 11 MARS

MARDI 14 MARS

MERCREDI 15 MARS

DIMANCHE 19 MARS

MARDI 21 MARS

MERCREDI 22 MARS

SAMEDI 25 MARS

25 ET 26 MARS

MERCREDI 5 AVRIL

SAMEDI 1ER AVRIL

SAMEDI 8 AVRIL

MARDI 11 AVRIL

CORREZ'ART

Exposition de Pierrot DOREMUS, maître verrier à la galerie d'art Corréz'art. **ENTRÉE LIBRE**
www.correzart.com

FESTIVAL DESTINS PLURI'ELLES

Au Véo Ciné, pour une rétrospective autour d'Agnès Varda et une programmation de films qui font écho à sa filmographie et/ou aux combats féministes.
www.veocinemas.fr/veo-tulle

CONFÉRENCE *

14h30, salle Latreille conférence animée par Louis-Olivier Vitté.
ENTRÉE 3€

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

11h à 12h30 à la maison de quartier de Virevialle. **OUVERT À TOUS**

DON DU SANG

8h à 13h30, salle Latreille

MERCREDI DES MÉTIERS

Les CFA Bâtiment, CFA des 13 Vents et CFAI seront ouverts au public de 14h à 17h

SEMI-MARATHON

A partir de 10h, départs simultanées au stade Alexandre-Cueille. Inscriptions sur ok-time.fr

ET SI TUTELLA VENAIT DE TULLE *

18h30 à la médiathèque Eric-Rohmer texte de Maurice Schérer avec Ugo Brousot & Véronique Lesergent

MERCREDI DES MÉTIERS

Les CFA Bâtiment, CFA des 13 Vents et CFAI seront ouverts au public de 14h à 17h

SOIRÉE LATINO

20h30, salle de l'Auzelou avec Pedro Panama. **16€ (SUR RÉSERVATION)**

CONCERT DE PRINTEMPS *

L'orchestre d'Harmonie de Tulle se produit salle Latreille. **5 € (GRATUIT -10 ANS)**

MERCREDI DES MÉTIERS

Les CFA Bâtiment, CFA des 13 Vents et CFAI seront ouverts au public de 14h à 17h

PORTES OUVERTES *

Le CFA de l'Industrie, 3 rue du 9 juin ouvre ses portes au public de 8h30 à 12h30

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

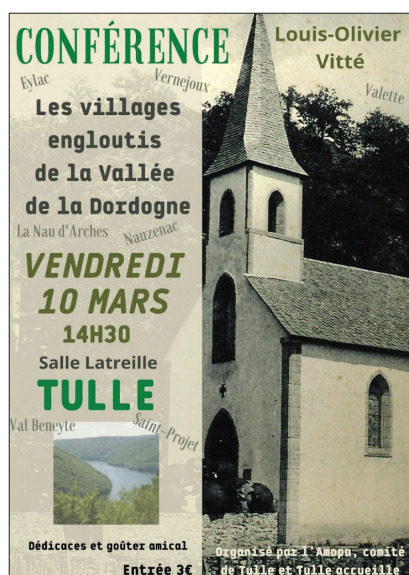
11h à 12h30 à l'Ecole de la Croix de Bar. **OUVERT À TOUS**

CONSEIL MUNICIPAL

18h, salle du Conseil, 1er étage de l'Hôtel de ville. **OUVERT À TOUS**
www.agglo-tulle.fr

* CONFÉRENCE

VENDREDI 10 MARS



L'écrivain et journaliste Louis-Olivier Vitté anime une conférence sur le thème des villages engloutis de la Vallée de la Dordogne. Anecdotes, faits historiques, photos d'archives, il propose une version historique fascinante de ses recherches.

🍃 14h30 salle Latreille. Entrée 3€

* CONCERT DE PRINTEMPS

25 ET 26 MARS



L'orchestre d'Harmonie de Tulle organise un concert avec des musiciens de tous niveaux, âgés de 9 à 70 ans. Le public pourra découvrir un programme riche, mêlant différents styles musicaux allant du classique à la variété. Sous la direction de Sophie Marsaleix, la chef d'orchestre.

🍃 20h30, samedi 25 mars et à 16h le dimanche 26 mars. Salle Latreille, entrée 5 € (gratuit pour les enfants de moins de 10 ans)

* PORTES OUVERTES

SAMEDI 1ER AVRIL



Le Pôle Formation UIMM Limousin, au Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie site de Tulle, propose une journée portes ouvertes pour découvrir les formations et les métiers de l'industrie, un secteur qui recrute en Limousin !

🍃 De 8h30 à 12h30, 3 rue du 9 juin 1944.
<https://formation-industries-limousin.fr/>

* MAISON ROHMER

MARS À MAI

EN ATTENDANT LA MAISON ROHMER
LIEU PATRIMONIAL
ET FUTUR LIEU DE RÉSIDENCES,
DE RECHERCHES, DE CRÉATIONS



Projections, conférences, exposition, résidence, rencontres... de nombreux rendez-vous autour du cinéaste Eric Rohmer sont prévus en 2023 à Tulle et à Brive. Un programme qui préfigure la future Maison Rohmer à Tulle, lieu patrimonial, de résidences, de recherches et de créations.

🍃 Retrouvez le programme complet sur www.agglo-tulle.fr

MAJORITÉ MUNICIPALE

INVESTIR DURABLEMENT

L'inflation s'est installée dans notre pays. Nous subissons toutes et tous l'augmentation générale et durable des prix, y compris dans la gestion de notre collectivité.

La flambée des prix de l'électricité et du gaz nous a obligé à prendre des mesures concrètes et urgentes, dès l'automne dernier : extinction de l'éclairage public à 23 heures dans de nouveaux quartiers, réduction des températures de chauffage, utilisation différente des espaces... L'objectif de ces décisions était de participer à l'effort national de réduction de la consommation d'électricité et d'alléger les factures énergétiques de la Ville. Vous l'avez accepté et je tiens à vous en remercier.

L'inflation impacte également le coût des chantiers en cours ou à venir. C'est le cas notamment de celui de la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines, où une réévaluation des prix des matériaux modifiera entre autres le budget global de cette opération, lancée je le rappelle avant la crise Covid et la guerre en Ukraine.

Quoi qu'il en soit, les travaux d'aménagement des places Maschat et Roosevelt seront lancés cette année, après une consultation de la population, et ils viendront rénover totalement le quartier haut du Tech.

Le contexte énergétique et environnemental nous impose, presque à mi-mandat, de revoir nos priorités de travaux. Il nous faut, aujourd'hui plus encore, privilégier les investissements qui permettront des économies de fonctionnement à l'avenir et qui seront plus respectueux de notre environnement. C'est le cas de notre plan pluriannuel de modernisation des lampadaires en LED et de réhabilitation de nos équipements publics.

Les annonces gouvernementales sur la création d'un fonds vert visant à accélérer la transition énergétique des territoires sont intéressantes. Encore faut-il qu'elles puissent être suivies d'un accompagnement financier tout aussi intéressant pour améliorer nos performances écologiques.

Bien sûr, ce contexte ne doit pas devenir une fatalité, mais plutôt une occasion de faire mieux et de faire différemment, sans freiner notre volonté de maintenir et de renforcer l'attractivité de notre Ville. Nous poursuivons la dynamique d'aménagement urbain, le soutien indéfectible au monde économique et associatif, l'accompagnement des personnes les plus fragiles, le maintien d'un service public municipal de qualité.

Je suis certain que nous partageons ensemble cette ambition essentielle pour que Tulle reste une ville dynamique et où il fait bon vivre.



JÉRÉMY NOVAIS

Adjoint au maire en charge des Travaux, du Cadre de Vie et des Événements

OPPOSITION MUNICIPALE

Nous adresserons notre première pensée aux membres de la communauté turque et syrienne présente dans notre cité afin de les assurer de notre soutien et de notre solidarité dans ce moment tragique qui a affligé leur pays d'origine.

LE CHANT DU CYGNE

Il en est fini du musée du Cloître. En catimini, la Majorité a fait le choix de le désaffecter en déménageant les derniers éléments consacrés à la statuaire religieuse et aux objets liturgiques. Cette mise à mort lamentable aurait pu s'inscrire dans une reconnaissance de ce que fut ce lieu muséal dans la mémoire des Tullistes. La très éclairante publication de Luc De Goustine Tulle, sa cathédrale Notre Dame, son cloître et le puy Saint Clair, parue il y a peu, pouvait offrir l'occasion d'une ultime rencontre avec nos concitoyens. Il n'en fut rien, par paresse ou plus certainement par indifférence. Ce musée à vocation départementale s'était fixé dans l'aile occidentale du cloître en 1905. C'est en 1928, qu'il devient musée municipal par les soins du docteur André Mazerie. Depuis 2003, il possédait le label « musée de France ».

UNE MATRICE COMMUNALE

Pour de nombreux Tullistes durant leur enfance, il fut le premier lieu d'initiation à la découverte de la richesse historique de notre cité. Emblématique d'un musée du XIX^e siècle, il proposait un ensemble disparate : des pièces archéologiques, des éléments d'art et de traditions populaires, des armes blanches, des fusils de la manufacture, quelques accordéons épars... mais nos grands-pères éclairés savaient redonner du sens à ce fatras car la plupart du temps, les cartels restaient bien laconiques. Ce musée était tout autant un lieu de mystère qu'un lieu d'initiation pour les multiples écoliers qui le fréquentèrent, le cloître en composant l'écrin physique et spirituel.

UNE POLITIQUE DE L'EFFACEMENT

A titre d'illustration, le délaissement de l'aménagement du jardin du musée du Cloître souligne les manquements successifs des municipalités de gauche qui n'ont eu de cesse d'en amoindrir son attractivité. Pourtant le premier lieu visité dans notre cité reste le complexe religieux de Notre Dame. Les précédents édiles dont la plupart se sont enfermés dans un anticléricalisme sectaire ont pourtant offert un formidable acte manqué en choisissant les arcatures du cloître pour construire l'identité visuelle de notre ville. Aujourd'hui, ce vide consacre un corps mort au sein de notre ville, le signe tangible d'une déshérence communale.

Quelle destinée pour ce site symbolique ? Sans surveillance, il ne pourra être ouvert au public. Nous ne pourrions accepter qu'il puisse rester portes closes.



RAPHAËL CHAUMEIL

Conseiller municipal d'opposition

Brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit toute l'année et peut-être puni d'une amende de 450 euros. De plus, si les voisins sont incommodés par les odeurs, ils peuvent également engager votre responsabilité pour nuisances olfactives. Des solutions existent comme le broyage, le compostage ou le paillage.



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR :
www.agglo-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi :
de 8h30 à 19h
sans interruption
- Le vendredi :
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

A vendre

Biens communaux mis en vente :

Par agence : ancienne école de Baticoop 1 Rue du Bos Haut de Cueille, Maison de gardien 9009 avenue Lieutenant-Colonel Faro et ancienne école de la Fageardie Boulevard de la Roche Bailly.

Terrains à bâtir : 1 terrain lotissement des Fontaines, 1 terrain lotissement Jean Moulin, 1 terrain boulevard Jean Audiau, 5 terrains lotissement Poumaille.

Renseignements : urbanisme@ville-tulle.fr ou 05 55 21 77 05

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Bac jaune

Il est désormais possible de déposer dans le conteneur ou la colonne jaune tous les emballages en métal, papier, carton, les briques alimentaires et l'ensemble des emballages en plastique sans exception. Les 3 règles à retenir :

- C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le conteneur ou la colonne jaune !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Déposez vos emballages en vrac (pas dans des sacs) dans le conteneur ou la colonne jaune.



Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag* ? N'hésitez pas à contacter la mairie ou à le signaler à votre facteur.

TULLEmag

n° 167 - Mars 2023

Directeurs de la publication :
Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette
Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs
sur du papier issu de forêts
durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • **Tirage :** 10 500 exemplaires
Dépôt légal : Mars 2023



JE SUIS TULLISTE.

AUJOURD'HUI, JE PEUX :

ALLER AU CINÉMA ET À DES CONCERTS ;
FAIRE DU SPORT ; BIEN MANGER ; FAIRE
LA FÊTE ; ME BALADER DANS LA NA-
TURE ; FAIRE LES MAGASINS ; BRI-
COLER ; FAIRE DES ÉTUDES ; DEVENIR
MUSICIEN, DANSEUR... ARTISTE ; REN-
CONTRER DES GENS ; M'INVESTIR POUR
LES AUTRES ; TOMBER AMOUREUX ET
FONDER UNE FAMILLE ; BIEN VIEILLIR...

**MAIS AUJOURD'HUI,
JE N'AI PLUS DE MÉDECIN**

LA VILLE DE TULLE RECRUTE
DES MÉDECINS

MAIRIE DE TULLE

10 RUE FÉLIX-VIDALIN - 19012 TULLE CEDEX - 05 55 21 73 00 - WWW.AGGLO-TULLE.FR -   [VILLE2TULLE](https://ville2tulle.fr)